

# CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste  
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1051

VENDREDI 30 MAI 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

## Oui à Lampaul-Agro

« Nous apportons notre soutien, plein et entier, au projet "Lampaul-Agro" dont l'étude Deloitte valide la pertinence et la viabilité », ont indiqué le 23 mai, dans un communiqué, onze élu-es socialistes (\*) du Finistère.



Martin Schulz à Lampaul-Guimiliau

Le Finistère Nord a été touché de plein fouet par la crise économique : au premier plan, les industries agroalimentaires d'abattage, de transformation et par ricochet l'activité d'élevage. Conséquence, des milliers d'emplois ont été supprimés dans le secteur. Après de très nombreuses années d'immobilisme, la nécessité de restructurer la filière porcine est urgente.

La décision du groupe Cecab, coopérative agricole morbihannaise, de fermer le site Gad de Lampaul-Guimiliau a placé des salariés, des producteurs et l'ensemble du Nord-Finistère dans la plus grande difficulté. Dans ce contexte, le projet « Lampaul-Agro » est né, porté par des ex-cadres et des chefs d'entreprises du secteur : un abattoir dans la première région de production porcine.

Créer une unité de taille modeste (9 500 porcs par semaine), construite sur un modèle économique différent et sur un réseau de distributeurs locaux, est indispensable. C'est notre responsabilité de garantir l'emploi sur notre territoire (les porteurs du projet parlent de 250 emplois directs et 1 000 induits).

Pour les signataires de ce communiqué, **« pour des raisons économiques et environnementales évidentes, nous pensons qu'il est essentiel de relocaliser la production avec la transformation et la commercialisation ».**

Refusant de s'inscrire dans une guerre des territoires et s'engageant avec l'accord des quatre groupements de producteurs à s'approvisionner hors du champ de la Cecab, pour ne pas la fragiliser, le projet « Lampaul-Agro » constitue une réponse sérieuse.

**« C'est la raison pour laquelle, nous apportons notre soutien, plein et entier, au projet "Lampaul-Agro" dont l'étude Deloitte valide la pertinence et la viabilité. »**

**Nous appelons l'ensemble de la filière agricole bretonne et le monde bancaire breton à lever ses craintes sur le projet "Lampaul-Agro" et à mettre tout en œuvre pour permettre sa réalisation vitale pour des centaines de salariés. »**

(\*) Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère, Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère, François Marc, sénateur du Finistère, Gwenegon Bui, député du Finistère, Chantal Guittet, députée du Finistère, Laurence Fortin, conseillère régionale de Bretagne, Nathalie Bernard, conseillère générale du Finistère, Solange Creignou, conseillère générale du Finistère, Jacques Édern, conseiller général du Finistère, Francis Estrabaud, conseiller général du Finistère, Joëlle Huon, conseillère générale du Finistère.

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 28/05/2014



## Antisémitisme

L'attentat contre le musée juif de Bruxelles doit être condamné avec la plus grande fermeté par l'ensemble des forces politiques européennes. Il y a deux semaines, le gouvernement belge interdisait la tenue d'un congrès « antisémite » à Anderlecht. Les interviews des personnes rassemblées ce jour-là ne laissent aucun doute sur le caractère antisémite de cette mouvance complotiste. Mais à force d'expliquer que les Juifs sont à l'origine de tous les malheurs du monde, un jour, un exalté passe à l'acte.

Le gouvernement français doit poursuivre son action déterminée contre la propagation des thèses antisémites. Abreuvés de discours de haines, quelques exaltés passent malheureusement à l'acte. L'antisémitisme n'est pas une opinion mais un délit. Ceux qui font preuve de complaisance vis-à-vis de ces discours doivent être sanctionnés.

PS29

## Chiffre de la semaine

**1400**<sup>Mds</sup>

C'est le montant de l'épargne de l'assurance-vie des Français. Arnaud Montebourg a rappelé aux représentants de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) que cet argent doit être injecté dans l'économie pour soutenir les investissements et, tout particulièrement, ceux des PME.

# Les leçons du scrutin

**L'analyse des résultats du scrutin européen, au regard des résultats de l'élection de 2009, laisse apparaître une très forte progression du FN, une stabilité du PS, du Front de gauche et des centristes et une baisse des Verts et de l'UMP.**



Vingt-cinq listes

Le Front national en 2009 arrivait, dans le Finistère, en 8<sup>e</sup> position avec 7 459 voix soit 2,74 % des voix. Il faut tout de même noter que l'espace anti-européen était à l'époque occupé par Philippe de Villiers qui rassemblait 4,88 % des voix. Dimanche dernier, 45 550 électeurs du Finistère ont voté pour la liste de Gilles Lebreton, soit un score de 15,39 %, plaçant le parti d'extrême droite en 3<sup>e</sup> position. C'est dans la 8<sup>e</sup> circonscription que le FN, avec 17,92 %, réalise son meilleur score. Les trois cantons où le FN réalise ses meilleurs scores sont ceux d'Arzano (21,95 %), de Crozon (21,47 %) et de Bannalec (21,28 %).

La liste menée par Isabelle Thomas rassemble 16,7 % des électeurs finistériens alors que celle menée par Bernadette Vergnaud en rassemblait 19,1 %. C'est dans la 2<sup>e</sup> circonscription que la liste socialiste réalise son meilleur score avec 20,03 %.

On trouve deux grandes zones où le vote pour la liste socialiste dépasse les 20 %. D'abord, la région de Morlaix et les cantons de Lanmeur (22,2 %), Morlaix (22,13 %) et Plouigneau (20,66 %). Puis la région de Brest avec les cantons de Brest Cavale Blanche (21,85 %), Bellevue (20,91 %), Brest Gouesnou (20,88 %), Brest Kérichen (20,48 %), Guipavas (21,17 %) et Plouzané (21,24 %).

Dans la région de Quimper, la liste menée par Isabelle Thomas dépasse les 20 % dans le canton de Quimper 2 (20,50 %). Dans le canton de Quimperlé, aussi, la liste socialiste recueille 20 % des suffrages.

**« Les régions de Brest, Morlaix et Quimper sont les zones de force du PS. »**

Le Front de gauche est très stable. Alors que Jacques Généreux réalisait un score de 5,15 % en 2009, la liste de Myriam Martin recueille cette année 5,27 % des suffrages.

En ce qui concerne les centristes, les comparaisons sont plus délicates. En effet, en 2009, Sylvie Goulard, candidate Modem, réalisait un score de 9,37 % dans le

Finistère. Dimanche dernier, Jean Arthuis, à la tête d'une liste Modem UDI, rassemble 10,32 % des électeurs.

Par rapport au précédent scrutin, les Verts subissent une plus forte baisse. Avec 17,3 % en 2009, La liste conduite par Yannick Jadot arrivait en 3<sup>e</sup> position dans le Finistère. Dimanche dernier elle ne rassemblait que 9,4 % des électeurs.



Deux élus socialistes dans l'ouest

Mais c'est la liste UMP qui subit la plus forte baisse en passant de 26,53 % à 17,44 %. Alors que 72 293 électeurs votaient pour la liste conduite par Christophe Béchu en 2009, ils ne sont plus que 51 620 à voter pour celle conduite par Alain Cadec. Les zones de force de l'UMP restent concentrées dans le nord du département. La liste UMP réalise ses meilleurs scores dans les cantons du Léon. Elle dépasse les 20 % dans les cantons de Landivisiau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plouescat, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon et Taulé.

## Et maintenant ?



Ce jour restera dans nos mémoires comme « un jour sombre pour la démocratie, pour l'Europe et pour la France », a indiqué le Premier secrétaire du Parti Socialiste, Jean-Christophe Cambadélis. « L'immense et profonde déception des Françaises et des Français vis-à-vis de l'Europe a sans doute empêché notre travail de conviction pendant cette campagne. Une campagne trop courte, pas assez européenne et bien trop superficielle vu les enjeux et les conséquences. »

Pour le Premier secrétaire, « la politique menée en Europe a provoqué l'abstention des Français - malgré un léger mieux. Elle a fait le lit de l'extrême droite ».

« C'est une soirée qui laisse un goût amer », estimait pour sa part le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa, pour qui « le résultat n'est bon pour aucun parti démocratique ».

La députée européenne, Isabelle Thomas, considère que le 25 mai 2014 constitue « un tsunami aussi grave que le 21 avril. On ne peut plus continuer à avoir une politique ultralibérale au niveau

de l'Europe. Mais une politique de la relance et de la croissance. Au niveau national, on ne peut pas attendre un hypothétique résultat dans trois ou quatre ans. Les gens ne peuvent plus attendre ! ».

Cette analyse est partagée par Gwenegan Bui : le vote FN est notre échec politique mais aussi celui de l'UMP, comme celui du patronat qui ne comprend pas l'obligation de compromis au pacte de responsabilité, des syndicats trop faibles et de la presse qui préfère le détail au fond des choses. Il est fondamental pour l'avenir de notre pays que tous les engagements en matière de justice sociale et fiscale soient pris : la sortie de l'impôt sur le revenu d'1,8 million de ménages français, le soutien à l'éducation pour donner à chaque jeune qui le veut, par son travail, le droit à un avenir et les nécessaires contreparties en création d'emplois au pacte de responsabilité par les entreprises.

Pour le député de la 4<sup>e</sup> circonscription, « toutes nos institutions républicaines sont en crise. Toutes nos institutions doivent réfléchir et réagir, il y a urgence ».

Enfin, pour Jean-Christophe Cambadélis, « la Gauche doit retrouver le chemin de l'unité et les partis républicains doivent revenir à une attitude républicaine ».

# 2014 année Jaurès

**Nous commémorerons, le 31 juillet 2014, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jean Jaurès, assassiné par un nationaliste à la veille du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.**

La fondation Jean-Jaurès (<http://www.jean-jaures.org/>) consacre naturellement une grande partie de ses publications à l'œuvre de Jean Jaurès qui demeure, 100 ans après sa mort, une des figures les plus marquantes du socialisme.

Dans «*Le socialisme pour les nuls*», Denis Lefebvre rappelle que **«Jean Jaurès reste la référence incontournable des socialistes français qui nourrissent leurs discours de citations soigneusement sélectionnées. Sa permanence leur parle encore, comme son idéalisme et son courage politique»**.

Pour la fondation Jean Jaurès, Benoît Kermoal, enseignant d'histoire

spécialiste de la gauche du début du siècle, a déjà publié 18 notes pour faire redécouvrir l'œuvre de Jean Jaurès. Car le député de Carmaux a rédigé énormément de discours et d'articles qui ont encore, aujourd'hui, une résonance pour la gauche réformatrice. Sur des sujets comme la République, le socialisme, la laïcité, l'armée, l'école, l'internationalisme ou la fiscalité, le fondateur du journal *L'Humanité* a jeté les bases de la pensée socialiste.

Homme de réflexion théorique, il fut aussi un homme d'action qui s'est engagé pour l'unité des socialistes au sein de la SFIO. Alors que ce courant était divisé en plusieurs formations, il parvint à les réunir au sein d'une seule organisation en 1905, au congrès du Globe. Artisan de l'unité, il ne fut pourtant pas le dirigeant de ce parti. Mais pour lui, le rassemblement des socialistes était plus important que sa carrière.

À l'Assemblée nationale ou sous les préaux d'école, il utilisa ses talents d'orateur et de pédagogue pour expliquer, convaincre et mettre en garde contre les dangers du nationalisme exacerbé qui déboucha malheureusement sur le premier conflit mondial.

D'ici le 31 juillet, aux travers d'expositions, de films et de livres, les Français auront l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la vie et l'œuvre de celui qui, toute sa vie, lutta pour le socialisme, la République et la Paix.



Redécouvrir Jean Jaurès

## L'invité de la semaine

# La Chine veut manger breton

Michel Morin

**«La Chine représente un énorme marché pour l'agriculture bretonne». C'est avec cette conviction que Michel Morin, vice-président de la région Bretagne, est rentré du SIAL (Salon international de l'alimentation) qui vient de se tenir à Shanghai.**

**Cap Finistère : La France était à l'honneur de l'édition 2014 du SIAL de Shanghai ?**

**Michel Morin :** En effet, nous célébrons cette année le 50<sup>e</sup> anniversaire des relations Franco-chinoises. Stéphane Le Foll s'est rendu au SIAL de Shanghai. Avec une vingtaine d'entreprises, la Bretagne était bien représentée au sein de la délégation qu'accompagnait le ministre de l'Agriculture. Je me suis rendu sur place avec un double objectif : être aux côtés des entreprises bretonnes et me renseigner sur les attentes des consommateurs Chinois.

**Cap Finistère : Le marché chinois représente-t-il une opportunité pour**

**l'agriculture française ?**

**Michel Morin :** Absolument. J'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux acteurs de l'import/export et des Chinois à l'occasion de déplacement. Shanghai est une ville particulière en Chine, mais c'est là qu'on peut détecter les tendances des prochaines années. Il faut bien comprendre que la sécurité alimentaire est devenue une obsession pour les Chinois. Ils ont malheureusement subi plusieurs crises sanitaires très graves. Aujourd'hui, les Chinois aisés, et ils sont de plus en plus nombreux, sont prêts à payer cette sécurité. Or, pour les Chinois, la marque France est un gage de qualité et de sécurité. Stéphane Le Foll a d'ailleurs fortement insisté sur ce point auprès des professionnels présents à Shanghai : il s'agit d'une donnée essentielle pour conquérir le marché chinois et nous devons être à la hauteur des attentes de nos partenaires et surtout être très attentifs à la préservation de cette image.

**Cap Finistère : Quelles peuvent-être les répercussions pour l'agriculture**

**bretonne ?**

**Michel Morin :** Le marché du porc est en train de s'ouvrir et la Cooperl vient d'obtenir les autorisations nécessaires pour exporter vers la Chine. Les produits laitiers de l'Ouest, et de la Bretagne en particulier, ont déjà conquis des parts de marché. Mais les perspectives peuvent être énormes. On évalue à 45 millions le nombre de Chinois disposant d'un pouvoir d'achat suffisant pour acheter des produits importés. D'autant que cette année, sur les productions laitières et porcines, les autres pays européens, qui peuvent être nos concurrents, comme l'Allemagne ou le Danemark, étaient très peu représentés au SIAL.

Dans leurs stratégies à l'export, les agriculteurs et les industriels bretons doivent vraiment avoir à l'esprit que les Chinois sont prêts à payer pour consommer de la nourriture estampillée « produite et conditionnée en France ».





# Agenda

5 juin

20h 30 : Bureau fédéral  
au siège de la Fédération  
à Quimper.

6 juin

19h 30 : Conseil fédéral  
au local du PS à Brest.

18 juin

Vote en sections pour la  
liste aux Sénatoriales.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1051 - Vendredi 30 mai 2014  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir  
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste



# En bref

## Une loi pour l'ESS

L'Assemblée nationale a adopté, le 20 mai, la loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) qui a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale (341 voix pour et 165 contre). Ce texte donnera à l'ESS une reconnaissance publique et politique et de grandes marges de développement. Il introduit également des dispositions allant vers plus de démocratie et de justice sociale dans l'économie. Il facilite l'accès des entreprises de l'ESS aux financements publics. Il institue les Pôles Territoriaux de Coopération Économique, pôles de compétitivité associant entreprises de l'ESS, entreprises privées, centres de recherche et de formation et collectivités territoriales autour d'un même projet d'utilité sociale et de développement local. Ce texte stimule aussi les échanges et la concertation entre les acteurs et réseaux de l'ESS et les acteurs de la puissance publique par la mise en place des conférences régionales de l'ESS. Ces mesures sont complétées par la reconnaissance d'utilité publique des Chambres Régionales de l'ESS.

La SCOP d'amorçage donnera la possibilité aux salariés de lancer une SCOP sans être immédiatement majoritaires au capital.

Enfin, la loi oblige les dirigeants de sites rentables en cession de rechercher un repreneur sous peine de devoir rembourser les aides publiques reçues depuis deux ans est une autre mesure de protection des salariés.

L'ESS représente 10% du PIB et près de 10% des emplois en France.

## RN 164



Le comité de pilotage de la mise à 2x2 voies de la RN 164 s'est réuni à Châteauneuf-du-Faou, sous la présidence conjointe du Préfet du Finistère et de Gérard Lahellec, vice-président du Conseil régional, le 7 mai. À l'ordre du jour : l'examen de l'achèvement du tronçon qui manque à la section finistérienne de cet axe.

Les élus des communes concernées, les Conseillères

générales Marie-France Le Boulch et Henriette Le Brigand, tous les services compétents, mais aussi la Chambre d'agriculture et les associations étaient présents.

« L'enquête publique a permis de constater que les principales remarques et demandes locales avaient pu être intégrées au projet. Sur le calendrier, le rythme initialement proposé est respecté, avec un début prévisionnel des travaux en 2018 pour un achèvement deux ans après », explique le député Richard Ferrand.

« Le coût de ces futurs 19 kilomètres atteindra les 61 millions d'euros (plus de 3,2 M€ le kilomètre...) que le Conseil régional et l'État financeront à égalité », rappelle le député de la 6<sup>e</sup> circonscription.

« Réaffirmé comme prioritaire dans le Pacte d'avenir, signé le 13 décembre dernier à Rennes entre l'État et la Région, ce chantier avance et bénéficie de la mobilisation accrue de tous les partenaires. »

## Emplois d'avenir



Les « emplois d'avenir » continuent à rencontrer un réel succès dans notre département. Ainsi à la fin du mois d'avril, les deux tiers des objectifs fixés pour le semestre sont réalisés, ce qui correspond à un rythme tout à fait satisfaisant.

Sur son blog <http://www.urvoas.org>, Jean-Jacques Urvoas donne les dernières statistiques pour le pays de Cornouaille. « 72 contrats sont signés sur un objectif de 107, grâce notamment à l'efficacité de la Mission locale (69 recrutements ont été effectués par ses soins). »

Notre marge de progression demeure puissante puisque si 181 intentions de proposer des contrats avaient été enregistrées, 144 offres se sont réellement concrétisées. Cela démontre bien que ces contrats correspondent à une véritable opportunité pour les jeunes (entre 16 et 25 ans) d'accéder à une première expérience professionnelle reconnue sur le marché du travail et/ou acquérir des compétences leur permettant d'évoluer vers un autre emploi. »

## Services publics et réforme territoriale

Le lundi 2 juin, à 20h00, la 1<sup>ère</sup> circonscription tiendra son

assemblée générale à Fouesnant, salle du restaurant scolaire, rue des Îles (derrière la mairie).

Elle sera consacrée à « l'évolution des services publics de proximité dans le cadre de la réforme territoriale », avec la participation du député, Jean-Jacques Urvoas, et du président du Conseil général, Pierre Maille.

## Une clarification salubre



Annick Le Loch est intervenue à plusieurs reprises, auprès du gouvernement, afin qu'intervienne une réforme de la réglementation applicable aux sorties de découverte et de formation à l'environnement marin.

« Je suis, aujourd'hui, satisfaite d'apprendre que les ministères chargés de la Mer et des Sports viennent de clarifier les conditions d'embarquement des personnes sur les navires de plaisance », a indiqué la députée, le 21 mai.

Les usages des navires de plaisance se diversifiant, certaines pratiques ont rendu plus floues les limites entre deux types d'activités nautiques, celles d'enseignement ou de sensibilisation à la pratique de la voile et celles de transport ou de découverte du milieu marin.

Les ministères chargés de la Mer et des Sports ont donc signé, le 30 avril dernier, une note commune qui vient apporter les clarifications nécessaires pour répondre aux demandes légitimes des professionnels de la mer et des structures sportives.

Cette note fait la synthèse des mesures nouvelles et existantes mises en place pour encadrer l'embarquement de passagers sur des navires de plaisance et ainsi permettre aux différentes activités de coexister, dans le respect de conditions strictes de sécurité pour les utilisateurs. Il y est notamment rappelé les règles de sécurité essentielles à respecter pour les navires de plaisance embarquant des spectateurs à titre gratuit lors de grandes manifestations nautiques.

« À l'approche de la saison estivale, cette clarification des relations entre les professionnels de la plaisance et les services de contrôle tombe à point nommé », se félicite la députée.